

ONGLES

Faisait partie du diocèse de Sisteron et de la viguerie de Forcalquier, aujourd'hui dans le canton de Saint-Etienne-les-Orgues. La commune de 3146 hectares est sise au pied de la montagne de Lure et comprend une partie de hauteurs au nord et une partie en plaine et coteaux au sud. C'est dans cette deuxième portion qu'a été recensée une quinzaine de sites antiques (CAG, n° 141, p. 327-329). C'est dans une charte du cartulaire de Saint-Victor de 1073 qu'est cité pour la première fois Ongles, à l'occasion d'une donation faite à l'*ecclesia sancte Marie de Alsonica* dont un des confronts forme limite avec le *territorium castris qui vocatur Ungula* (CSV 2, p. 20, n° 679). On rencontre ensuite un certain *Is. de Ungla* ou *de Ungula* en 1217 et 1229 (RACP, n° 24, p. 109 et n° 127, p. 236). Enfin, en 1274, sont cités l'*ecclesia de Bososcha juxta Ungulam*, un *capellanus de Ungula*, un *capellanus castris de Ungula* et un *rector hospitalis de Ungula* (Pouillés, p. 117, 120 et 121).

Le village, durant cette période, occupe le site de Vière, colline qui servit à abriter un oppidum à double enceinte qui a pu être occupé jusqu'au Bas-Empire (CAG, p. 327). C'est là qu'il faut situer l'église dédiée à Notre-Dame avec le *capellanus castris de Ungula*. On la date des XIIe et XIIIe siècles et il n'en subsiste que des vestiges (Collier, p. 120-121 et Provence Romane 2, p. 239). Féraud ajoute qu'elle a été abandonnée comme paroissiale en 1841 (p. 408). Il est probable que saint Barthélemy, choisi comme patron et protecteur de la paroisse à la suite de la peste du XVe siècle, soit devenu le titulaire de l'église à partir de cette période. Une nouvelle église est établie dans le vestibule du château élevé au hameau de la Fontaine. C'est ce qu'affirme l'inventaire de 1906 : *l'édifice servant d'église n'est que le vestibule d'un ancien château approprié pour la circonstance en 1841 environ* (1 V 67).

Notre-Dame du Rocher d'Ongles

Sous le titre de Notre-Dame de Pitié, du Revers, de Revots ou de Benonos, elle dépendait de Saint-André de Villeneuve et est celle qui est desservie par le *capellanus de Ungula* (Atlas, carte n° 75). Elle se trouve 400 mètres au nord du *Rocher d'Ongles* (*la Batie* ou *la Bastide* selon le cadastre ou Cassini). Au XIXe siècle, elle est sous le titre de Notre-Dame de Pitié et le 9 juillet 1863, il est dit que *Mr le Curé l'a fait restaurer et embellir. Elle est spacieuse et la population s'y porte volontiers. On désire qu'elle soit érigée en église paroissiale*. Cinq ans plus tard, elle sert de *chapelle de secours*, puis en 1888 *chapelle rurale Notre Dame où les offices se célèbrent comme à la paroisse* (2 V 91, 93). Toujours en état, on lui a adjoint un clocher en 1862. En milieu ouvert, cette chapelle était destinée à desservir un habitat réparti dans la campagne alentour et peut remonter à l'époque pré castrale. Le quartier a livré plusieurs sites antiques dont une villa d'époque gallo-romaine.

Au beau milieu d'une plaine, on la remarque de loin, surtout par son clocher dominant. Il est dommage que le mur du cimetière la cache en partie quand on s'en approche. L'édifice est parfaitement orienté à 90° avec un chevet plat. L'appareil des murs est remarquable par le choix du matériau. C'est un appareil lité régulier formé de moellons de petits modules, rectangulaires, parfois carrés. La hauteur des lits varie ce qui génère une harmonie évacuant la monotonie. Le mur de chevet présente une plus grande diversité que les autres. On y rencontre des lits formés de pierres disposées de chant, également des pierres plates. Les joints sont fins, parfois comblés de mortier, le plus souvent à sec. De rares enduits ont été (mal) refaits, mais l'ensemble est homogène du sol au faite des murs. Une seule porte, au sud, permet d'accéder à l'intérieur. Elle est formée d'un arc plein cintre composé de fins claveaux en pierre de taille décorés d'un large chanfrein. L'arc repose directement sur les piédroits formés de pierres de taille de différents modules dont les queues sont appareillées. La clef de l'arc est décorée d'une pointe de diamant en partie cassée. Elle peut dater du début du XVIIIe siècle. R. Collier décrit l'intérieur avec *une nef à trois travées, voûtée en berceau brisé, avec de forts doubleaux partiellement engagés dans la maçonnerie et reposant sur des pilastres saillants, à grandes impostes à méplat et à talon*. Il date l'église *du XIIIe siècle, voir du XIIe siècle* (p. 120-121). Il est certain que cet édifice est peu connu et mériterait une plus grande attention.

Le monument est défiguré par un ermitage accolé sur la façade ouest mais qui présente au sud une porte surmontée d'une stèle encastrée dans le mur. Cette stèle en calcaire et en forme de croix grossière figure en relief une croix pattée dont les bras sont étroits au centre et plus larges aux extrémités. En réemploi elle devait être disposée à l'origine au-dessus d'une tombe. Les archéologues la datent de la période mérovingienne (CAG, p. 328).

L'église Sainte-Marie de *Boira* des Hospitaliers

C'est l'une des cinq églises qui est donnée aux Hospitaliers en 1155 en même temps que celle des Omergues, de Saumane et de l'Hospitalet (GCN I, Inst, col. 450). Elle est sous le titre de *Sancte Marie de Boira* et va dépendre de la commanderie de Lardiers. C'est elle qui est desservie en 1274 par le *rector hospitalis de Ungula*. A part la cinquième constituée par l'église Saint-Pierre de Manosque, les quatre autres sont situées dans des communes limitrophes de Lardiers. Pour retrouver Sainte-Marie de *Boira*, la carte et le cadastre napoléonien livrent le toponyme *Bouiron*, à la fois nom de quartier, de section et de hameau. Ils sont situés au nord de la commune au bord d'un ancien chemin passant par Lardiers, l'Hospitalet et gravissant la montagne de Lure. Seule la carte de Cassini n° 122 indique un édifice religieux à *Rennes*, hameau jouxtant *Bouirond*. *Rennes*, aujourd'hui *Raynes* et *Bouiron* sont quasiment unis en un seul hameau. En 1155, cette église existe déjà et le texte n'est qu'une confirmation d'une donation qui remonte au début du XIIe siècle (voir les Omergues). L. Pelloux cite une charte de 1266 nommant *Berron* et *Brecunia* (Boiron et Brécuigne) comme faisant partie des terres appartenant aux Chevaliers de Malte (p. 37) On peut donc considérer cette église, vu son implantation en milieu ouvert, comme un édifice faisant partie des premières paroisses fondées avant l'enchâtellement. Parmi les citations de 1274 reste *l'ecclisia de Bososcha juxta Ungulam* dont nous n'avons trouvé aucune trace, ni toponymique ni dans un autre texte, à moins qu'il faille l'assimiler à l'église Notre-Dame du Rocher d'Ongles

Synthèse

Le territoire, outre l'église du castrum sur un site antique, a accueilli deux ordres religieux, l'abbaye Saint-André de Villeneuve et les Hospitaliers. Ceux-ci se sont implantés en milieu ouvert, ayant hérités, semble-t-il, d'églises déjà existantes lors de leur prise de possession.